

Faire table rase des programmes de 2008

Peut-on répondre à la consultation sur les programmes de 2008 sans évoquer les précédents de 2002 ?

Il me semble que nous ne pouvons en faire l'économie et qu'il serait même salutaire de leur donner une large place. En effet, les programmes de 2002 étaient le meilleur point d'équilibre, après 50 ans de recherche et découvertes en matière d'éducation et de pédagogie, entre l'approche culturelle des apprentissages techniques (par exemple partir d'un texte produit par les élèves pour observer la langue et apprendre les règles de français) et la structuration plus classique de ces apprentissages techniques (par exemple ce qui est nécessaire d'apprendre en grammaire, en orthographe, en conjugaison, en vocabulaire). Ils étaient consensuels, rassemblant les instits bossant surtout sur projets et ceux préférant des leçons classiques. Tout le monde pouvait y trouver sa place. Ils étaient progressistes. Les programmes de 2008, a contrario sont rétrogrades et ont nié toutes les avancées précédentes, s'approchant des programmes des années 1920-1950.

Il ne s'agit pas de dire que ceux de 2002 étaient parfaits mais ne faudrait-il pas repartir de ceux-là afin de les améliorer ?

Regardons en quoi nos pratiques de classe ont été très fortement dégradées par la mise en oeuvre des programmes de 2008... sauf à avoir résisté et désobéi. Ce qu'ont fait de nombreux pédagogues progressistes, de manière affichée ou plus ou moins discrètement.

Le temps de l'enfant :

Alors qu'en 2002, les programmes étaient établis par cycle, en 2008 ils l'ont été par année. Conséquence de ce saucissonnage, la répartition stricte des compétences à acquérir par année a mis en situation d'échec tous les enfants qui n'avançaient pas au rythme imposé. Les compétences ont été morcelées en sous-compétences. Censées être acquises à la fin d'une année, elles sont évaluées systématiquement d'où « l'évaluationnisme aiguë » dont nous souffrons tous.

La confiance aux enseignants et la liberté pédagogique :

Alors qu'en 2002, « le programme de l'école maternelle n'est pas encadré par un horaire contraignant, [qu'] il présente les grands domaines d'activité à aborder sur les trois ou quatre années de la scolarité », en 2008 les compétences sont listées, et ce par année (PS/MS/GS).

En 2002, il est affirmé une « souplesse dans les horaires (plage) et dans la répartition sur l'année afin d'ajuster les enseignements au plus près des besoins et permettre au maître d'adapter à chaque étape le rythme qui leur convient. [...] Il en est ainsi de la demi-heure de débat consacrée à la vie de la classe qui [...] doit pouvoir être augmentée. [...] Indispensable liberté ».

En 2008 : « les programmes nationaux de l'école primaire définissent pour chaque domaine d'enseignement les connaissances et compétences à atteindre [...] ainsi que la progression annuelle à suivre pour les atteindre en français et mathématique. [...] La liberté pédagogique induit une responsabilité [...] Elle implique [l'évaluation régulière qui constituera] un instrument de

comparaison des effets des différentes pratiques pédagogiques mais aussi un outil de mesure incontestable des résultats de l'école ».

La vie de la classe et la citoyenneté :

Alors qu'en 2002 les programmes mentionnaient le « vivre ensemble » aux cycles 1 et 2 et « l'éducation civique » au cycle 3, ceux de 2008 nous imposent « devenir élève » (C1) et « l'instruction civique et morale » (C2 et C3). En termes de contenus, la différence est immense :

En 2002 :

maternelle : « délicate articulation entre construction de la personne et acceptation du caractère collectif de la vie scolaire »

C3 : « prise de conscience des valeurs sans lesquelles les différentes collectivités dans lesquelles s'inscrit la vie quotidienne de l'enfant ne sauraient avoir de signification »

C2 : « accepter un autre point de vue que le leur sur leurs actions » transition entre C1 et C3.

On insiste sur la construction de la personnalité au sein de la communauté scolaire, la construction comme sujet et la compréhension de sa place dans le groupe, le dépassement de l'horizon scolaire, et ce grâce à des débats réguliers.

2008 : L'objectif est l'acquisition des règles de politesse et de comportement en société (c1 et c2), l'identification et la compréhension des valeurs de la république, des textes fondateurs, des symboles de la république et de l'UE (C3). Il faut enseigner les principes de la morale (maximes C2), l'importance de la règle de droit (adages juridiques C3), le vouvoiement de l'enseignant dès le cycle 2, les symboles de la république dont la Marseillaise qui doit faire se lever les C2 et que doivent chanter les C3

En conséquence, au lieu d'organiser des débats philosophiques, des « conseils de classe » ou des débats sur des œuvres littéraires pour permettre aux enfants de se construire comme sujet etc... on leur fait apprendre par cœur et réciter des maximes, adages, règles, leçons. L'ambiance dans la classe se dégrade, aucune instance régulatrice investie par les élèves n'existe (pas d'horaire prévu pour ça !). C'est l'enseignant qui énonce les règles, les faits appliquer, sanctionne ou punit.

Transversalité, disciplines :

La transversalité et la transdisciplinarité sont au cœur des programmes de 2002. Au cycle 3, les premiers domaines mentionnés sont les « domaines transversaux : maîtrise du langage et de la langue française et éducation civique ». Le second domaine « langue française, éducation littéraire et humaine » fait une large place à la littérature. Etc...

En 2008, les trois premières disciplines sont « le français », « les maths » et « l'EPS ». « L'instruction civique et morale » arrive en 9ème position.

2002 : « la maîtrise du langage et de la langue française constitue l'objectif majeur du programme de l'école élémentaire. Elle donne lieu à des

contenus spécifiques. Mais elle se construit dans la transversalité de l'ensemble des apprentissages. Ce sont les compétences visées à la fin du cycle qui permettent d'organiser le travail [...] »

En 2002, on construit aussi bien le langage que les connaissances spécifiques aux domaines grâce à des temps de travail sur documents, des exposés, des productions pour rendre compte du travail de groupe etc... En 2008, les enfants apprennent des leçons formulées et écrites par l'enseignant et ils font des exercices répétitifs et très fréquents pour intégrer les règles de la langue française.

Quelques disciplines à la loupe :

Arts :

2002 : éducation artistique « Elle [la démarche] vise le développement de la sensibilité et des capacités d'expression. Elle s'appuie essentiellement sur la pratique ».

2008 : « pratique artistique et histoire des arts ». Sur les 4 compétences de fin de cycle 2, 3 portent sur l'histoire de l'art, une seule sur la pratique. Au cycle 3, la pratique des arts visuels tient en 3 lignes alors que l'histoire de l'art fait l'objet d'une liste exhaustive d'œuvres ou de références à connaître.

Concrètement, dans nos classes, le temps pris pour l'enseignement poussé de l'histoire de l'art ne laisse plus beaucoup de place pour la pratique. Alors qu'en 2002, les enfants rencontraient des œuvres d'art dans les différentes disciplines : histoire, littérature, arts visuels, musique etc..., à travers les exposés de leurs camarades. En 2008, la liste d'œuvres nous contraint à imposer nous-même les œuvres à connaître. Il ne s'agit plus de rencontre personnelle avec les œuvres. On est passé du « musée de classe » au musée institutionnel.

Histoire :

Au cycle 3, l'enseignement de l'histoire est transformé. Les programmes de 2008 imposent un enseignement chronologique. L'objectif est la construction de repères imposés par l'apprentissage de dates et de personnages de l'histoire nationale. Les enfants doivent connaître les grandes périodes (structuration dans le temps) mais sans approfondissement. La compréhension de l'évolution, de l'enchaînement des événements ou des ruptures n'est pas du tout évoquée. Il s'agit plutôt de revenir aux images d'Épinal.

Quid des exposés choisis librement par les enfants et qui ne respectent pas l'ordre chronologique ? Dorénavant, si exposés il y a, ils sont imposés par l'enseignant ...à moins que ce ne soit lui qui fasse la leçon.

Français :

Alors que l'observation réfléchie de la langue n'est qu'une petite part du travail sur la langue française dans les programmes de 2002, il représente la majeure partie du volume horaire en 2008.

En 2002, la langue française est travaillée en lecture, en écriture et à l'oral à travers la fréquentation de la littérature, la production d'une multitude d'écrits dans toutes les disciplines et d'expression orale. La grammaire, l'orthographe, le vocabulaire et la conjugaison sont observés dans le but d'améliorer la

compréhension en lecture, la production écrite et orale pour se faire comprendre.

En 2008, la grammaire, l'orthographe, le vocabulaire et la conjugaison sont des fins en eux-mêmes et font l'objet de leçons et d'exercices systématiques décrochés. Le moteur est l'obligation faite d'apprendre. L'apprentissage par cœur et la récitation sont à la fois la fin et les moyens. La quantité de règles à maîtriser s'alourdit (en particulier en conjugaison) et se précocifie (beaucoup doivent être acquises dès le cycle 2). La littérature n'apparaît que comme objet de lecture ou comme œuvre dans le cadre de l'histoire de l'art.

Conclusion :

Puisque le constat est alarmant...

Il apparaît clairement que les programmes de 2008 ont eu une incidence énorme sur nos pratiques pédagogiques, restreignant considérablement notre liberté pédagogique.

Évidemment, beaucoup d'enseignants ont résisté plus ou moins activement, de façon discrète ou affichée. Ils ont fait tampon, essayé d'atténuer les effets induits par ces programmes de 2008... mais à quel prix ! Cette résistance fut d'autant plus difficile que l'administration a exercé un « pilotage » autoritaire.

Ces programmes, appliqués loyalement voulaient nous contraindre à un enseignement magistral avec leçon suivie d'exercices d'applications.

Ils voulaient que nous restreignions les possibilités d'expression et de choix des élèves, entravant ainsi la construction de leur personnalité, de leur autonomie, de leur initiative etc...

Ils voulaient que nous morcelions nos enseignements.

Ils voulaient que nous évaluions très fréquemment, alors même que nos élèves n'étaient pas prêts, que nous leur collions des étiquettes « en difficulté », « en échec » en les faisant venir « en plus » pendant l'aide personnalisée ou les stages de remise à niveau pour leur faire faire quelques kilos d'exercices supplémentaires.

Ils voulaient que nous mettions sous pressions enfants, parents... et nous-mêmes bien sûr.

... exprimons-nous clairement.

Si les programmes ne sont qu'un élément parmi d'autres dans notre système scolaire, puisqu'on nous consulte, prenons le temps d'affirmer nos positions.

Puisqu'il est difficile de faire remonter un message complexe jusqu'au ministère, ne pourrait-on choisir un message simple comme : repartir des programmes de 2002 en les améliorant, balayer toutes les orientations de 2008 ! A nos plumes et claviers !

Cécile Duchasténier, 26 septembre 2013